

CHAPITRE XVI

Sages-femmes célèbres.

Louise Bourgeois. — Sa vie. — Son œuvre. — Justine Siegemund. — Marguerite du Tertre. — Catherine Schraders. — Madame Leboursier du Coudray.

Mme Halpir clôt notre série des femmes médecins dans les temps modernes. Après elle, commence la période bien différente, et surtout très compliquée de la Révolution et du XIX^e siècle.

Avant d'aborder l'étude de cette dernière époque, nous nous voyons obligé de citer encore les noms de quelques personnalités qui la précédèrent ; ce sont ceux de toute une série de sages-femmes célèbres. Nous n'écrivons pas l'histoire de l'obstétrique, nous choisirons donc seulement celles de ces femmes qui ont donné à certaines questions d'obstétrique un nouveau développement, et dont les travaux appartiennent, par conséquent, à la médecine générale.

La doyenne de ces célébrités est Louise Bourgeois.

D'après les recherches du D^r Chéreau (1) Louise Bourgeois naquit en 1563. Elle était issue d'une famille aisée appartenant à la bourgeoisie, son père avait fait bâtir vers 1585 sur le fossé de la porte Buci, qui s'élevait à la jonction des rues Contrescarpe et Saint-André-des-Arts, plusieurs maisons d'une valeur de quinze mille livres.

1. D^r Achille Chéreau. Esquisse historique sur Louise Bourgeois dite Boursier, sage-femme de la reine Marie de Médicis, Paris 1852.

A l'âge de 21 ans, elle épousa le sieur Martin Boursier, chirurgien barbier attaché à l'armée du roi, praticien qui avait étudié sous Ambroise Paré.

La nécessité où se trouvait son mari de suivre sa compagnie partout où l'appelait le service du roi, fit que Mme Boursier restait à Paris dans sa famille. Elle vivait donc avec sa mère et ses trois enfants dans une de ces maisons dont nous venons de parler, près de la porte Buci. Elle aimait ce quartier à cause « du bon air et de la liberté des belles promenades ». Ces quelques mots simples trahissent une âme de véritable médecin sachant apprécier l'importance de l'hygiène.

Les événements de cette époque vinrent troubler le calme qui régnait dans cette famille. Henri de Navarre après ses nombreux exploits, vint le 31 octobre 1590 mettre le siège devant Paris. Il logea avec son armée dans les villages de Gentilly, de Montrouge, de Vaugirard et la nuit suivante, Sully, le duc d'Aumont et Chatillon, envahissaient le faubourg Saint-Germain. Les troupes firent un affreux pillage et les maisons de la famille Boursier furent saccagées « jusqu'à la paille ». Mme Boursier ne put sauver que sa vie et celle des siens.

Tombée d'une position aisée, dans la misère, dénuée de tout, elle ne perdit pourtant pas courage, et se mit à travailler, en attendant le retour de son mari. Mais, la broderie, le petit point, « petit mestier, broderie en jarretières », apportaient bien peu pour assurer l'existence de cinq personnes, dont trois enfants en bas âge. Ce triste état ne fut amélioré ni par le retour de son mari, ni par un voyage à Rouen où vivait son beau-père. Une sage-femme, qui l'avait assistée autrefois dans ses couches, pénétrée de douleur à la vue de ce dénuement qui ne paraissait pas devoir se modifier de longtemps, la sauva. Elle l'engagea à se faire initier aux

mystères de l'art des accouchements et lui prédit un avenir brillant. Mme Boursier accueillit cette proposition avec assez peu d'enthousiasme. La profession de sage-femme n'était pas, à ce qu'il paraît, en grand honneur à cette époque, et pour quelques accoucheuses privilégiées que le sort avait mise en renom, une foule d'autres croupissaient dans l'oubli, la misère et la déconsidération.

Cependant la crainte de voir ses enfants manquer du nécessaire, fit taire toutes ses répugnances, et elle se mit aussitôt à l'étude. Ce fut dans les œuvres d'Ambroise Paré, le restaurateur, comme on l'a appelé, de l'art des accouchements, qu'elle puisa les éléments indispensables à l'exercice de l'art sur lequel elle fondait toutes ses espérances. Les leçons que lui donna son mari, les conseils que plusieurs sages-femmes de ses amies s'empressèrent de lui prodiguer, son aptitude à l'étude, et son intelligence firent le reste.

Voici comment elle trouva sa première cliente :

Un jour qu'elle allait voir « son crocheteur » dont elle avait besoin, elle apprit que la femme de ce dernier était enceinte. L'occasion était trop favorable pour la laisser passer, et Mme Boursier « la saisit aux cheveux ». Elle s'offrit donc à accoucher cette femme gratuitement, à la payer même si elle exigeait... La proposition fut acceptée, vint le moment décisif et il faut avouer que notre sage-femme fut très émue à la première lance qu'elle rompit en faveur de la Lucine.

Le garçon auquel elle facilita l'entrée en ce monde, était « rouï par tout le corps, et avait avec lui un demy seau d'eau ». « J'avais leu et retenu, ajoute Louise Bourgeois, qu'il ne faut pas laisser dormir une femme qui vient d'accoucher, de peur qu'une faiblesse ne l'emporte à cause de l'évacuation. Je demeure seule, comme je remuais l'enfant,

je parlais quelquefois à elle. Une fois elle ne me répondit point, je mis l'enfant sur un oreiller à terre et courus à elle, que je trouvai évanouie. Je cherchai du vinaigre et de l'eau, et la fis revenir à bonne heure. »

L'accouchement de la femme du « crocheteur » en amena bientôt plusieurs autres. Mme Boursier habitait alors cette partie de Paris qu'on appelle aujourd'hui le quartier latin et qu'on nommait en ce temps : quartier des Cordeliers. Quelques grands hôtels épars çà et là, des collèges, des abbayes, et une agglomération de ménages pauvres le constituaient. Elle se trouvait donc dans une position favorable pour se créer rapidement une clientèle parmi les classes laborieuses de la société. En effet, elle y pratiqua environ cinq ans, et parvint enfin à passer « des petites gens à plus hupés ».

Vers 1599, forte des études qu'elle avait faites, assurée déjà par l'expérience qu'elle avait acquise, elle s'inscrivit pour obtenir le diplôme de « sage-femme jurée » à Paris, l'obtint sans trop de difficulté et, à partir de ce moment, sa réputation ne fit que grandir. En peu de temps elle se fraya le chemin vers les hautes régions de la noblesse.

Ce serait bien s'aventurer, dirons nous avec le Dr Chéreau que de chercher à pénétrer le mystère de l'immense réputation que Louise Bourgeois parvint à acquérir et de l'honneur inouï qu'elle eut de voir s'ouvrir devant elle les portes du Louvre.

Son expérience acquise par un travail incessant, ses talents incontestables, l'affabilité de son caractère, son esprit fin, délicat et subtil, son tact exquis, furent sans doute les premières pierres, qui, jointes à des circonstances fortuites et heureuses, vinrent élever le piédestal sur lequel elle a trôné pendant plusieurs années. Dès 1600, époque de l'avènement de Henri IV au trône, Louise Bourgeois accoucha

Mme Arnault, l'intendante, Mlle Perrault, la conseillère, nièce de M. de Fresne, secrétaire de l'Etat ; la duchesse d'Elbeuf, etc., etc. Ce furent autant de lettres de recommandation qu'elle mit en avant pour parvenir au but de tous ses désirs, celui d'accoucher la reine Marie de Médicis, femme du bon Henri et enceinte alors de celui qui fut depuis Louis XIII.

Il faut lire le « *Récit véritable* » de la naissance des enfants de France, pour avoir une idée de toutes les intrigues qui se jouèrent en une circonstance aussi importante, et tout ce qu'il fallut à Louise Bourgeois de patience, de soins, d'habileté, de démarches et de visites pour s'élever à cette dignité.

Mais enfin, au mois d'août 1601 la reine l'appela auprès d'elle et dès ce moment, jusqu'en 1627, elle resta attachée à la cour. Elle assista Marie de Médicis dans tous ses accouchements. Plus tard, sous Anne d'Autriche, son poste fut plutôt honoraire, la reine étant stérile.

La fortune semblait déverser toutes ses faveurs sur Louise Bourgeois lorsqu'un terrible événement vint assombrir son existence jusqu'alors si brillante et empoisonner les dernières années de sa vie active.

Le 5 juin 1627 Marie de Bourbon Montpensier fut emportée en quelques heures par une affection ayant tous les caractères d'une péritonite puerpérale. La perte de cette princesse, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, fut pour la cour et pour la France un sujet d'affliction immense. On ne sait, si l'on accusa faussement la sage-femme de ce malheur ou si véritablement elle commit dans cette délivrance quelques graves imprudences. Toujours est-il, que la reine mère, Marie de Médicis, ayant ordonné l'autopsie de sa belle-fille, Louise Bourgeois se laissa entraîner contre le rapport qu'en firent les médecins atta-

chés à la cour, à la publication d'un libelle qui dut lui attirer la réprobation générale.

Le rapport nécroscopique fut fait à Paris le 5 juin 1627. Dans ce rapport il n'y avait rien qui fût blessant pour Mme Boursier, les signataires ne l'accusaient en quoi que ce soit. Et pourtant deux jours après, le 8 juin 1627, elle fit paraître sous le titre de : *Apologie de Louise Bourgeois, dite Boursier, contre le rapport des médecins*, un pamphlet, dans lequel, défigurant complètement l'intention qui avait présidé à la rédaction du rapport des médecins, elle se livrait contre ces derniers à des insinuations non méritées.

Une réplique très violente des médecins ne se fit pas attendre. Somme toute cette chicane, si maladroitement provoquée ou du moins considérablement envenimée par Mme Boursier, lui fit un tort immense dans l'opinion des hauts personnages qui l'avaient jusqu'alors employée. Sa carrière fut, par suite à peu près terminée, et elle ne s'occupa plus que de faire paraître une nouvelle édition de ses œuvres, qu'elle augmenta de faits nouveaux et d'observations.

Elle mourut le 20 décembre 1636.

Son premier et principal ouvrage a pour titre : *Observations diverses sur la stérilité, perte de fruit, fécondité, accouchements et maladies des femmes, et des enfants nouveaux naiz ; amplement traités et heureusement pratiqués par Loyse Bourgeois dite Boursier, sage-femme de la reine. Œuvre util et nécessaire à toute personne.*

Dédié à la Royne.

A Paris chez A. Saugrain, rue Saint-Jacques, à la Nef d'argent, devant Saint-Benoit, 1609.

Ce livre a joui pendant longtemps d'une grande réputation, et est devenu le *vade mecum* des sages-femmes de l'époque. Traduit en plusieurs langues, en latin (Oppenheim

1619 in 4°), en allemand (Francfort 1621 in 4°), en hollandais (1658 et 1700), il a eu en français plusieurs éditions. La deuxième édition publiée en 1626 forme déjà trois volumes, la première était d'un seul. La troisième parut six ans après la mort de l'auteur, en 1644.

En 1626 Louise Bourgeois publia à la fin du deuxième volume des Observations quelques écrits autobiographiques. C'était d'abord le récit intitulé : « Comment j'ai appris l'art de sage-femme », puis un autre : comment j'ai eu l'honneur de parvenir au service de la Reine ». Vient ensuite l'histoire des six couches de Marie de Médicis sous titre : « *Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les enfants de France, avec les particularités qui y ont esté et pouvaient être remarquées* ». Elle a été réimprimée en 1781 par De la Place (1) et il y a une vingtaine d'années par Witkowski.

Le « Récit véritable » est suivi d'une œuvre qui touche de nouveau à l'obstétrique tout en gardant un caractère un peu personnel. C'est l'« Instruction à ma troisième fille » dont le titre exact précise de plus près le contenu. Le voici :

« Instruction à ma troisième fille qui a choisi et élu l'art de sage-femme et qui peut servir à toute autre et où se peut voir plusieurs choses remarquables sur divers sujets, même pour les accidents qui arrivent par aucunes sages-femmes et par le choix indiscret des nourrices et par l'indiscrétion de plusieurs jeunes femmes grosses. L'erreur qui peut arriver sur le jugement de la grossesse d'une femme ».

En 1635, parut le « Recueil des secrets de Louise Bourgeois dite Boursier, sage femme de la Reyne, mère du roy, auquel sont contenues ses plus rares expériences pour diverses maladies, principalement des femmes avec leur

1. Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire nouvelle. Bruxelles, 1781,

embellissements » à Paris, chez Melchior, etc. Enfin il faut y joindre : « Apologie de Louise Bourgeois dite Boursier, sage-femme de la reine, mère du roy et de feu Madame contre le rapport des médecins ». Paris 1627.

De toutes ces œuvres deux surtout sont importantes pour nous : « L'instruction à ma fille » et les « Observations ». Nous commencerons par la première parce qu'elle nous montrera Louise Bourgeois comme praticienne.

Comment donc y apparaît-elle ? La plus pure morale règne dans sa vie médicale, morale accompagnée d'une finesse de sentiments et d'une délicatesse de pensées sublime.

« Il faut, y lisons-nous, ma fille, que regardiez que jamais personne ne vous a induite à cette vocation de sage-femme, au contraire que vous y voyant résolue, je vous ai représenté tous les peines que vous pourrez avoir. Ne vous hasardez en votre vie d'expérimenter aucun remède que l'on vous aie enseigné, sur pauvre ni riche, si vous n'êtes assurée de la qualité du remède et qu'il ne puisse faire mal...

« Ne cachez les bons remèdes que vous saurez, aux médecins et personnes sages autrement on les estimerait aussi peu, comme des charlatans qui se servent d'un remède comme selle à tous chevaux, et néanmoins disent avoir des merveilles, et se cachent en tout ce qu'ils font. Il faut librement parler de ce qu'on sait et en donner raison. Il vous sera aisé en vous peinant un petit ; tout ce que je sais vous est acquis sans peine. Ne le négligez pas ; faites profiter le talent que je vous laisse, et faites que l'on dise de vous que vous êtes plus capable que n'a jamais été votre mère. Je vous dirai donc que ce que vous avez entrepris est de merveilleuse importance, et qu'en cet art, il y a deux chemins aisés à tenir, l'un pour se sauver, l'autre pour se damner. Et celui qui mène en paradis est plus aisé à tenir que l'au-

tre, c'est que pour tous les biens qui sont sur la terre, il ne faut que vous adhérez à aucune méchanceté comme font ces damnées qui donnent les remèdes pour faire avorter...

« Lorsque vous serez demandée par gens, fussent-ils les plus pauvres du monde, servez les de la même affection que si vous en deviez recevoir grande récompense, et vous gardez bien si vous reconnaissez de la pauvreté d'en prendre un denier, car à une pauvre personne peu est beaucoup ; donnez-leur plutôt que de prendre. Dieu vous le rendra avec grand intérêt...

« Ne recevez en votre vie fille ou femme pour accoucher en votre maison. Je vous le recommande : c'est un maquereillage que l'on approprie à charité, ce qui n'est point...

« Je vous dirai, ma fille, qu'il ne faut point vous étonner de voir mépriser l'état de sage-femme ni que cela vous refroidisse d'en rechercher les perfections, lesquelles sont incompréhensibles à ceux qui les méprisent, ni vous étonner si vous voyez en cet état des personnes indignes du nom ; cela n'amointrit ni le savoir, ni l'honneur de celles qui le méritent. »

Les « Observations » devaient former d'après la première intention de l'auteur un traité d'obstétrique. Tel est au moins le caractère du premier volume publié en 1609 et formant à lui seul un livre complet. Mme Boursier y passe en revue les symptômes les plus importants de la grossesse, l'accouchement normal et pathologique, les maladies des femmes consécutives aux couches et les maladies des nourrissons. Bien qu'on y trouve nombre d'observations personnelles, elles sont subordonnées au plan général.

Dans les volumes suivants l'auteur élargit le cadre.

Il y a là encore quelques chapitres théoriques traitant de plusieurs questions obstétricales, cependant ce sont les observations des cas curieux qui occupent le premier plan.

C'est à elles que se rattachent les explications et les raisonnements.

Bien que la science obstétricale de nos jours ait dépassé de beaucoup celle du xvi^e siècle, ce livre pourrait être relu avec intérêt par les médecins d'aujourd'hui, toutefois à condition qu'un bon commentaire accompagnât le texte. Nombre de cas personnels ne manquent pas d'intérêt, les savants contemporains les plus éminents du reste, ont apprécié ce livre d'une façon très flatteuse.

Siebold en parlant de lui dit que son auteur était « la digne élève d'un maître tel qu'Ambroise Paré » que « les faits qui y sont décrits sont encore aujourd'hui des modèles d'observation rigoureuse. » D'après de Waldeyer ce livre est caractérisé « par un esprit d'observation pénétrant et par une lucidité merveilleuse. » Le docteur Chéreau s'exprime ainsi : « Tout est pratique et observation dans ce qu'a écrit cette femme distinguée, et les conseils qu'elle donne sont presque tous marqués au coin de la plus mûre expérience. Seulement, les faits qu'elle observe, elle cherche souvent à les expliquer, et alors elle tombe dans des théories entachées des erreurs humorales. »

Car, il faut savoir que quelque brillants que soient pour la médecine la fin du xvi^e et le commencement du xvii^e siècle, elle n'avait point encore acquis cette maturité que devaient lui communiquer les Sydenham, les Baglivi et les Boerhave. En 1609, la circulation du sang n'était pas encore découverte et l'humorisme galéniste, depuis tant de siècles sur pieds, ne fut un peu ébranlé que pour donner le sceptre aux médecins chimistes. Leur théorie était en pleine vigueur, lorsque Louise Boursier écrivit son livre.

Fidèle au titre donné au livre, Louise Bourgeois commence par expliquer les causes de la stérilité et la tendance de certaines femmes aux fausses couches. La plupart de ces explications rentre dans le cadre humoriste,

Pourtant dès qu'il s'agit d'observations de faits, le bon sens de l'intelligente sage-femme prend le dessus. Ainsi déjà au premier chapitre Mme Boursier nous raconte que parfois le flux cataménial se porte ailleurs et que les règles peuvent même être remplacées par de fortes épistaxis. Ces cas ne sont pas fréquents, mais la littérature médicale de nos jours en connaît plusieurs.

Au même chapitre nous rencontrons un passage qui nous permettra désormais de considérer Mme Boursier non seulement comme sage-femme mais comme *femme médecin*. Dans plusieurs pages elle s'occupe de la chlorose (à laquelle elle attribue une influence funeste sur la grossesse) et après l'avoir décrite de main de maître, elle recommande de la guérir au moyen du fer. A cet égard elle peut-être considérée comme devancière de ces savants qui ont introduit avec tant de succès le fer dans le traitement de l'anémie.

Elle déclare avoir emprunté cette méthode à la médecine populaire.

Désolée de voir que « ces médecins » ne faisaient rien chez les pauvres filles chlorotiques, et que ces dernières étaient parfaitement guéries par des tablettes « qu'on vendait secrètement fort cher, en ville », elle eut l'idée d'examiner ces tablettes, et se convainquit que l'agent actif qu'elles renfermaient n'était autre que de l'acier. Aussi désirant être utile aux femmes indigentes atteintes de cette affection, elle leur donna le moyen de préparer à peu de frais des tablettes ou pilules.

« Il faut prendre de la limure d'acier, telle quantité que l'on voudra, et la mettre dans un creuset puis la placer entre les charbons de feu, et souffler tant que le creuset et l'acier soit rouge comme charbons ; il devient fort noir ; il le faut bien pulvériser dans un mortier, le plus subtil que l'on pourra en prendre quatre dragmes avec deux dragmes

de canelle fine, fort pulvérisée et passée, mêler cela ensemble avec quatre onces de bon sucre de Madère, y mettre fort peu d'eau et comme le sucre est bien écumé, il faut mettre les poudres et mêler continuellement, à cause de l'acier qui demeurerait au fond. Il faut les cuire, puis les verser sur un papier où les faut paistrir des mains ou les battre d'une spatule, d'autant que qui les laisserait refroidir sans y toucher, elles se trouveraient toutes creuses. De la dose dont j'ai écrit, il s'en peut faire vingt-huit tablettes, lesquelles se donnent à prendre deux le jour, une en se levant et l'autre trois heures après dîner. »

Au troisième chapitre sont très bien exposés les signes de la grossesse. La même clarté et précision caractérise le chapitre V intitulé : « Qu'il y a un accident où il faut *promptement accoucher* une femme à quelque terme que ce soit pour conserver sa vie. » Cet accident ce sont les hémorragies répétées.

Les chapitres suivants traitent de l'accouchement à terme, des modes de présentation, des méthodes qu'il faut suivre, si la rupture de la poche des eaux a eu lieu avant le début du travail, du diagnostic du travail, de la « situation de la femme en travail », du « moyen d'ôter la colique à une femme qui est au travail, l'ayant discernée et faciliter l'accouchement. »

Ensuite, l'auteur s'occupe de « Ce qui se peut donner à prendre à une femme en travail »; du moyen d'expulser l'arrière-faix aux femmes étant accouchées », de ce qu'il faut « pour faire qu'une femme accouchant du premier enfant n'ait jamais de tranchées. » Les chapitres seize à dix-huit portent les titres suivants : « Pour le desnoyement de l'amarre et des remèdes propres à celui. » « Pour remédier aux extrêmes pertes de sang qui arrivent souvent aux femmes incontinent après être accouchées. » « De ce qui se

doit à une femme sitôt qu'elle est accouchée, et du bandage. »

Le chapitre vingt et un traite du régime des accouchées.

Au deuxième volume se trouve un seul chapitre qui se rattache nettement par sa forme et par son contenu aux chapitres énumérés. Il est intitulé « La manière de gouverner un nombril à un enfant nouveau-né et pour réparer une faute qui y aurait été faite. »

Cet exposé théorique est d'une grande valeur relativement à son époque. De tous les accoucheurs anciens, sans en excepter J. Guillemeau, Louise Bourgeois est peut-être celle qui a établi avec le plus d'exactitude les *divers modes sous lesquels le fœtus peut se présenter* dans le travail de la parturition. Elle ne compte pas moins de *douze* présentations qu'elle range suivant leur degré de gravité, et en indiquant les moyens propres à opérer l'extraction du fœtus.

Pour ce qui est des procédés, donnons la parole à Siebold. Pour lui, le mérite principal de Mme Boursier est d'« avoir recommandé d'une manière pressante la version sur les pieds là où l'intervention était nécessaire, dans la présentation transversale et dans le cas d'hémorragies mettant en danger les jours de la femme ». Il n'est plus question dans son livre de version sur la tête et depuis Louise Bourgeois cette manœuvre disparaît en France.

Siebold continue :

« Intéressantes sont les règles pour le traitement des accouchements par la face, qu'elle recommande de ne pas confondre avec celles du siège, bien soutenir les contractions pour en conserver l'énergie, ménager la face et faire en sorte que l'expulsion s'opère rapidement. » Il était réservé aux temps modernes de faire rentrer ces accouchements dans la catégorie de ceux que la nature peut accom-

plir de ses propres forces (1). Dans la présentation du siège Mme Boursier recommande dans tous les cas l'extraction du fœtus. Les positions inclinées de la tête seront modifiées selon elle en faisant coucher la femme sur le côté (chap. VII. Ajoutons aussi que la version est décrite chez elle avec le plus grand soin.

Cela dit, nous n'avons pas épuisé le contenu du premier volume. Comme nous l'avons noté, il s'y trouve une partie médicale sur laquelle nous reviendrons. Pour rester dans le domaine des accouchements, nous signalerons encore les observations les plus importantes se rapportant à ce sujet. Quelques-unes proviennent du premier volume, mais la plupart se trouvent au deuxième. Ce sont : Observation d'une femme qui rendit bien un demi-seau d'eau avant d'accoucher.

D'une femme de qui l'on croyait l'enfant mort depuis sept mois jusqu'à neuf sans qui remuât aucunement.

D'une damoiselle que j'accouchai de deux enfants, l'un mort et demi pourri, l'autre vif et sain.

D'une damoiselle que j'accouchai à sept mois de deux enfants, la fille étant hydropique et le fils ne l'était pas.

D'une femme que j'accouchai de deux enfants laquelle devenait folle courant les rues, le cinquième jour de ses couches et comment elle tombant au pareil accident, en fut retirée.

D'une femme à qui l'on appuya trop fort sur le ventre pour la faire délivrer.

D'une damoiselle qui porta son enfant mort seize semaines et comment.

D'une femme grosse de laquelle l'enfant montra un bras qu'il retira peu après, deux mois avant que d'accoucher et la cause.

D'une femme où je fus appelée, laquelle on tenait en travail depuis neuf jours et comment elle accoucha heureusement.

D'une femme qui ne se voulant laisser gouverner a son travail en mourut.

D'une femme qui était tenue incapable de porter jamais enfant laquelle en a porté et la raison pourquoi.

Observation admirable d'un petit enfant de trois mois et demi ou à toute extrémité de quatre mois.

D'une femme que j'ai accouchée deux fois et de la diversité des deux enfants procédant de même cause.

On remarquera que l'auteur note ici tantôt des anomalies de la grossesse, tantôt des cas rares (folie puerpérale, description d'un enfant de quatre mois, ou d'un fœtus macéré). Dans l'observation intitulée « je certifie d'avoir vu l'enfant de Pierre de Sens dont feu M^r d'Alibourg a écrit », Mme Bourgeois donne la description d'un fœtus momifié.

Quelques chapitres et quelques observations sont destinés aux sages-femmes. Tel est le chapitre VI : « Comment il faut que la sage-femme se gouverne à un accouchement avant terme » et dont nous empruntons le passage suivant : « Je lui conseille qu'elle la touche peu avant que les eaux soient percées, d'autant que si par malheur elles se perçaient cependant qu'elle y a la main, l'on l'accuserait d'avoir fait accoucher la femme » (1).

Voilà un sens pratique digne d'être relevé.

Tel est aussi le chapitre douze : « Pour celles qui accouchent de deux enfants comment la sage-femme s'y doit gouverner ».

Aussi les observations : « D'une femme à qui l'on appuya trop fort sur le ventre pour la faire délivrer ». « D'une femme

1. Observations éd. de 1626, I. 75.

où je fus appelée laquelle on tenait en travail depuis neuf jours et comment elle accoucha heureusement ». « D'une femme qui ne se voulant laisser gouverner en son travail en mourut » rentrent dans ce cadre. La première est très instructive : le traumatisme du bas ventre produit par une sage-femme a eu pour résultat un abcès qui faillit tuer la malade. C'est alors que Louise Bourgeois fut appelée, grâce à son intervention le danger fut écarté.

Ici nous voyons de nouveau notre sage-femme aborder plutôt le domaine de la médecine.

La deuxième observation date de 1600. Mme Boursier fut appelée par un médecin de ses amis. Il avait déjà perdu tout espoir de sauver la parturiente, l'administration répétée de plusieurs lavements purgatifs ordonnée par Louise Bourgeois sauva la femme. Mme Bourgeois répète ici ce qu'elle a dit déjà plus haut : combien important est pour les femmes enceintes et parturientes d'éviter la constipation et combien la sage-femme doit porter son attention sur ce point (1).

Les accoucheurs de nos jours ne pourraient qu'applaudir à ce conseil.

Au même groupe enfin appartiennent les pages intitulée : « Sur l'opinion commune qu'il faut faire fort pour mener (se promener) une femme grosse sur le septième mois de sa grossesse et les accidents qui en peuvent arriver ». Si nous y ajoutons le chapitre XXXVI, où Louise Bourgeois démontre « la nécessité pour les sages-femmes de connaître l'anatomie de la matrice », si nous nous rappelons de l'Instruction à sa troisième fille nous pourrions déclarer sans hésitation que décidément la sage-femme

1. « C'est pourquoi une femme étant sur son 9^e mois doit être secourue par clystère car par tel moyen le mal s'aide et l'on en sort ». t. II. p. 9-11.

de Marie de Médicis était une femme médecin de vocation.

La partie médicale du livre est consacrée aux diverses affections qui ont un rapport plus ou moins direct avec l'art obstétrical, et aux maladies des enfants.

Il y a d'abord au premier volume un chapitre intitulé « Des chutes ou relaxations de matrice », puis dans le chapitre suivant Mme Bourgeois consigne les moyens de les guérir. Au deuxième volume un nombre considérable de pages traite des maladies de la « matrice ». Les déviations de l'utérus que l'auteur attribue à « des humeurs froides qui tombent sur l'orifice de la matrice, et qui découlent du cerveau le long de l'épine », y sont très bien marquées et divisées en plusieurs genres qu'on s'aperçoit être pris sur nature. C'est là aussi que Mme Bourgeois signale l'influence fâcheuse, démontrée aujourd'hui, des troubles menstruels sur l'appareil visuel.

Les soins dus aux nourrissons et les maladies des enfants forment le sujet d'une dizaine de chapitres (XXV, XXVII-XXXIII, XXXVII). Leurs titres sont assez significatifs :

Ch. XXV. De ce qui se doit faire aux enfants sitôt qu'ils sont nés.

Ch. XXVII. Le moyen de choisir une bonne nourrice.

Ch. XXVIII. Ce qu'il faut faire aux extrêmes tranchées des enfants.

Ch. XXIX. Ce qu'il faut faire aux enfants qui ont beaucoup de phlegmes.

Ch. XXX. Ce qu'il faut faire aux enfants qui ont les bourses grosses de vents.

Ch. XXXI. Le moyen d'ôter le chancre de la bouche des petits enfants et de la cause dont il provient.

Ch. XXXII. Pour les enfants à qui le boyau tombe étant petits.

Ch. XXXIII. Pour faire unguent pour fortifier les jambes et cuisses d'un enfant si débiles puissent-elles être et le faire marcher.

Ch. XXXVII. Pour guérir les enfants de la chute du siège.

Riche comme elle l'était d'une vaste expérience, connaissant bien la littérature médicale de son temps, elle ne dut pas être consultée seulement pour les maladies qui touchaient de près à l'obstétrique. Plusieurs cas décrits dans son livre en témoignent. Une fois une femme se plaignant de douleurs violentes dans la région vésicale se présenta chez elle ; elle déclara avoir consulté déjà une douzaine des sages-femmes, mais aucune n'était parvenue à la guérir, ni même à poser le diagnostic. Louise Bourgeois se convainquit bientôt que la patiente souffrait d'un calcul vésical qui s'était engagé les derniers temps dans l'urèthre. D'une façon aussi simple que hardie elle le retira (1).

Une autre fois, une dame vint chez elle, lui disant que sa fille, âgée de dix-sept ans, était atteinte d'attaques du « grand mal ».

« Ainsi qu'elle m'eut conté le mal, je désire la voir, d'autant que voyant les personnes et les entendant parler l'on change quelquefois d'avis » (2).

Voilà des paroles d'un médecin accompli. On ne pose pas le diagnostic sur l'ouï dire (comme font ces messieurs qui traitent par lettre).

Après avoir écouté attentivement la malade et avoir appris qu'elle n'avait pas souffert avant d'arriver à Paris, Mme Bourgeois pensa que peut-être le changement d'air pourrait améliorer la santé de la jeune fille. Elle lui recom-

1. O. c., II, 191-193.

2. O. c., II, 35.

manda donc de rentrer dans son pays. En effet, ce retour suffit pour enrayer le mal.

Au chapitre consacré à l'anémie et à la chlorose, elle déclare que l'anémie est loin d'être l'apanage du sexe faible. Les hommes aussi y sont sujets, et à cette occasion, elle nous raconte comment elle guérit deux patients masculins.

« Je dirai que je donnai du fer à prendre à deux gentilhommes, l'un desquels, étant un jour à mon logis, tomba en faiblesse ; il fallut l'asseoir bas, lui donner du vin, lui frotter les tempes de vinaigre. Je le fus voir quand il fut revenu à soi, il dit que depuis un temps qu'il avait eu une grande fâcherie, cela lui avait été ordinaire, je m'informai où lui tenait le mal, il me conta tous les mêmes accidents qui arrivent aux filles et femmes. Je conjecturai que ces remèdes-là lui pourraient profiter. Je lui en donnai dont il guérit parfaitement. Il retourna en Gascogne, d'où il était, son mal venait d'une fille qu'on ne lui avait pas voulu donner. Il ne se put résoudre à ce coup, à quelque temps il retomba au même mal, il me pria de lui envoyer du remède, ce que je fis, il guérit de rechef, et connaissant la cause de son mal, se résolut de ne se plus fâcher. J'en donnai aussi à un gentilhomme de Normandie qui avait eu une grande fâcherie d'affaires qui était tombé au même accident, il fut guéri de même (1) ».

Pour en finir avec la médecine, nous attirons encore l'attention sur quelques « observations » qui concernent certaines anomalies curieuses, à savoir :

« D'une fille qui huit jours après sa naissance eut une perte de sang de dix ou douze jours comme menstrues. »

« Deux femmes âgées de quatre-vingt ans ou plus qui avaient tous les mois leurs menstrues. »

1. O. c., I, 23-4.

« D'une fille de cinq ans à laquelle j'ai vu quantité de fleurs blanches. »

Au vingt-troisième chapitre se trouve aussi une observation d'une fistule vésico-intestinale congénitale chez une fillette.

Nous voudrions dire encore quelques mots du style de Mme Bourgeois. Elle avait de véritables qualités d'écrivain.

Non seulement elle faisait des vers (elle en a mis plus d'une quinzaine en tête de son livre) (1), mais les images et les comparaisons dont abondent ses œuvres révèlent — dirons-nous — une âme de poète.

Nous rappellerons ici les jolis passages de l'« Instruction à ma fille » : cette image des « charlatans qui se servent d'un remède comme selle à tous chevaux » ou bien cette autre : « Quand les sages-femmes mouraient, leurs clientes en menaient grand deuil et priaient Dieu de ne leur plus envoyer d'enfants. Maintenant plusieurs s'en servent comme d'une femme de vendange où tous les ans on change de vendangeuse tant tenu, tant payé... »

Les lignes suivantes contiennent de nouveau une belle image :

« Du reste quand vous aurez fait votre charge devant Dieu, moquez-vous de tout ce qu'on pourra dire ; votre conscience est un fort rempart ».

Parfois ces images ont une tournure humoristique. Ainsi, au vingt et unième chapitre des observations (De quelle façon doivent vivre les accouchées), elle dit des femmes villageoises :

1. Il y a là un sonnet à la reine, puis des vers à Mme la princesse de Conty, à Mme du Montpencier, à Mme d'Elbert, à Mme la duchesse de Sully, à Mme la marquise de Guercheville, à Mme du Monglas, à Mme de Helly, à M. du Lourens, conseiller et premier médecin du roi, à M. Hervard, « conseiller de Monsieur le Dauphin », et sept autres.

« Car si l'on ne donne à ces estomacs forts, tôt après l'accouchement, un grand potage à l'oignon ou aux œufs ou une grande soupe au lait, leur estomac fait comme des moulins qui moudent à vide » (1).

Ailleurs elles sont inattendues. Pourrait-on supposer que la rupture de la poche des eaux puisse se prêter à une aussi jolie comparaison que celle-ci :

« Il faut rompre les membranes qui environnent l'enfant ainsi que l'on ferait d'une porte pour sauver une maison du feu (2) ».

Bien moins importants que les livres précités, sont les « Secrets de Louise Bourgeois ». Ils sont consignés dans le troisième volume des « Observations ». Ils contiennent une longue série d'ordonnances médicales contre les maladies les plus diverses. Un grand nombre porte l'empreinte de l'époque. De nos jours on les qualifierait de superstitieux. Mais s'il en est ainsi, on aurait tort de l'attribuer à un défaut de sens critique chez notre écrivain. Une autre explication nous paraît plausible. Mme Bourgeois était tellement préoccupée de guérir ou du moins de soulager ses malades, qu'elle recueillait tout ce qu'on avait vanté devant elle comme efficace. Or, qui ne sait combien de remèdes (surtout populaires) doivent leur bonne action à leur influence sur l'imagination (et ici l'étrangeté de composition est pour beaucoup) On peut donc excuser Mme Bourgeois si elle dit avoir observé l'efficacité d'un remède plus ou moins douteux.

D'ailleurs, si certains remèdes et certaines prescriptions sont bien de son temps, d'autres sont très judicieuses. Ainsi, la hargne (le ténia) est traitée déjà par elle par le rhizome de fougère mâle ; et, le traitement de la goutte par les bains

1. o. c. I, 130-131.

2. I, 65.

formiques qu'elle indique, a été employé par certains médecins il y a encore bien peu de temps.

Peu de sages-femmes sont venues après Louise Bourgeois qui l'ont égalée. Il faut attendre jusqu'à la fin du XVIII^e ou plutôt au commencement du XIX^e siècle pour trouver des rivales dignes d'elle, une Mme Lachapelle, une Mme Boivin ! Cependant plusieurs femmes méritent d'être mentionnées brièvement.

C'est avant tout Justine *Siegemund*. Née en Silésie, elle publia, en 1786, un livre intitulé : « La sage-femme attachée à la cour brandenbourgeoise » (*Die Chur Brandenburgische Hof-Wehe-Multer* (1)). Le style en est un peu simple, entremêlé de causeries féminines ; l'exposition manque d'ordre systématique, ce qui n'empêche pas qu'on y rencontre beaucoup de choses bonnes et vraies, qui à cette époque, devaient être d'autant plus utiles, que l'auteur ne parlait que d'après son expérience personnelle, et qu'elle avait pris la nature pour son maître suprême. Elle regardait donc, comme devant être abandonnées aux forces de la nature, les présentations de la tête, des pieds et du siège, elle ne craignait pas les présentations de la face, si elle était tournée vers le pubis ; l'enfant, disait-elle, peut naître ainsi sans danger. Elle traite avec soin l'exploration, aussi bien pour apprécier le col que pour déterminer le mode de présentation.

Très justes sont ses vues sur les avantages des présentations du siège sur celles des pieds, parce que dans les premières, les voies pour le passage de la tête sont mieux pré-

1. Voici le titre complet de cet ouvrage : Justine Siegemundin geb. Diettrichin, *Die Chur Brandenburgische Hof-Wehe-Multer*, das ist : Ein Höchst nöthiger Unterricht von schweren und unrecht-stehenden, Geburten in einem Gespräch vorgestellt Cölln a. d. Spree 1690, 4, 1692, Leipz. 1713, Berl. 1723, 1741, 1756, traduction hollandaise de Solingen, Amst. 1691.

parées. Elle fait aussi ressortir l'utilité de la poche amniotique, qu'elle conseille de conserver le plus longtemps possible. Comme de la Motte, Siegemund avait une grande prédilection pour la version podalique, et comme le grand accoucheur François, elle préférait être appelée pour une présentation vicieuse, que pour une présentation céphalique quand la tête était fixe ou enclavée, attendu que dans ce cas on ne peut avoir recours qu'au crochet.

Pour mettre un lacs sur les pieds de l'enfant dans la matrice, l'auteur propose un instrument spécial, une tige pour la version (*Wendungsstäbchen*) figuré dans les pl. 17, 18, 19 et 20 et dont l'application est expliquée p. 60), instrument conservé dans la pratique par certains accoucheurs; avec quelques modifications dans sa forme. Les manœuvres pour pratiquer la version et l'extraction de l'enfant, sont indiquées avec soin et représentées, pour la plupart dans les figures de l'ouvrage. L'auteur enseigne aussi des manœuvres internes pour engager la tête, dans les présentations obliques, (p. 68).

Ce livre a eu plusieurs éditions, et il a été traduit en hollandais par Cornelis Solingen.

Dans la deuxième édition allemande, et dans les suivantes, on trouve quelques écrits de polémique entre la Siegemund et le Dr Andr. Petermann, prof. à Leipzig.

En même temps qu'elle vécut en France, Marguerite du Tertre « veuve du sieur de la *Marche*, maîtresse jurée, sage-femme de la ville de Paris et de l'Hôtel-Dieu en la dite ville. » On lui doit un livre intitulé : « Instruction familière et très facile, faite par questions et réponses touchant toutes les choses principales qu'une sage-femme doit savoir pour l'exercice de son art » (Paris 1677 in-4°).

Ce livre, disposé par demandes et réponses contient de précieuses indications sur la manière dont les sages-femmes

ont à se conduire dans les divers accouchements. La *version sur les pieds*, est recommandée partout, l'auteur a très bien agi, en conseillant de faire l'extraction par un seul pied (p. 103 et 109), on épargne ainsi beaucoup de temps et de douleurs à la parturiente. Mme de la Marche insiste sur cette manière de procéder, surtout dans les présentations pelviennes; ce qu'elle expose, dénote un femme expérimentée.

« Ce petit ouvrage dit Siebold (1) est écrit avec *beaucoup d'ordre*, on y dit ni trop ni trop peu; il en est résulté qu'il a été très utile dans son temps. Les progrès réalisés dans l'art des sages-femmes sont très appréciables, si on compare ce livre avec celui qu'écrivit dix-sept ans plus tôt pour les sages-femmes Charles de S^t Germain (docteur en médecine, Parisien). Ici se trouvent les doctrines les plus absurdes; on recommande notamment partout encore la version sur la tête. On n'a qu'à voir ce que l'auteur dit, p. 238, sur l'accouchement par les pieds, où, non seulement il prescrit la version sur la tête, mais même la succussion hippocratique. »

Un peu plus tard que Justine Siegemund et Marguerite-Catherine-Gertrude du Tertre vécut Schraders, investigatrice du caractère anatomique de la placenta praevia. Elle exerça son art en Hollande.

Son biographe, le D^r Geijl Dordrecht, nous dit d'elle ce qui suit (2) :

« L'an 1693, C. G. Schraders, veuve d'Ernest Wilhelm Cramer, mit à exécution un plan, qu'elle avait formé le cœur bien gros, celui de se consacrer désormais à assister les femmes en couches. Elle était pieuse, modeste et consciencieuse et en outre appartenait à une des familles notables de

1. O. c. II p. 180.

2. Janus 1897, p. 537-542.

la ville de Dokkum. Elle a laissé un journal de sa vie qu'elle a tenu à jour avec une remarquable persévérance et une grande exactitude ; là elle parle de son mari défunt comme d'un savant estimé et aimé de ses concitoyens. Les fonctions qu'elle lui attribue sont celles, au premier abord assez mystérieuses de Cérusin ; mais, si l'on tient compte du caractère fantaisiste de son orthographe, on devine qu'elle a essayé de rendre ainsi graphiquement le mot de chirurgien tel qu'elle l'entendait prononcer à la hollandaise. Son premier mari appartenait donc à la bonne bourgeoisie ; il en fut de même du second qu'elle épousa en 1713 ou 1714. C'était paraît-il, un négociant : il était membre du conseil communal, et compta dans sa parenté des bourgmestres, des recteurs de gymnase (lycées) et d'autres dignitaires. »

La veuve Cramer était excellente sage-femme. Elle savait se rendre très exactement compte de la nature des cas. La version lui était connue dans tous ses détails, et elle était parfaitement au courant du crochet qu'au besoin même elle maniait. Maintes fois elle sauva des accouchées que d'autres sages-femmes ou les médecins accoucheurs déclaraient perdues. Jamais, même dans les cas dits désespérés, quelles que fussent les affirmations de ceux de ses collègues qui avaient été appelés avant elle et qui déclaraient toute nouvelle tentative inconsidérée et téméraire, elle ne refusa d'essayer l'effort suprême que l'on appelait impossible, et souvent cela lui réussit. Si l'on tient compte des circonstances de l'époque on conviendra, que le courage moral ne lui faisait pas défaut. Mais aussi elle savait admirablement son métier. Lorsqu'en 1701 elle se vit pour la première fois en présence d'un placenta praevia, elle sut immédiatement par exploration interne se rendre compte de la situation anatomique et en même temps elle trouva la voie à suivre dans ce cas inattendu, si bien que la méthode est maintenant encore approuvée. On lit dans son journal :

« 1701 (la date du jour manque, mais il s'agit en tout cas du mois d'août). On est venu me chercher pour Hylles, femme du marchand Rinck Eckes, après que j'y eusse plusieurs fois été appelée parce qu'elle avait un flux terrible à quoi se joignait un corps aqueux et quand on m'appella pour la dernière fois, je la trouvai très faible et avec un grand flux intermittent, mais enfin elle fut prise des douleurs. Quand j'eus examiné le cas, je trouvai l'arrière-faix en avant de l'enfant, mais adhérent, ce dont je n'avais jamais entendu parler et ce qui ne m'était jamais arrivé, je fus obligée de l'écaler ; l'enfant se trouva alors en travers de l'orifice : je le tournai et parvins avec beaucoup de peine à l'extraire par les pieds ; mais l'enfant était déjà mort et la mère mourut une demi-heure après. »

Cinq ans plus tard, elle eut encore à intervenir, dans un cas où le placenta placé en avant causait de fortes hémorragies, elle agit avec plus de décision.

Elle fut appelée le 1^{er} août 1706 auprès d'Eifken, femme du maçon Pykes Jans. « Je trouvai, l'arrière-faix fortement adhérent, en avant de l'enfant, la femme était sans connaissance, affaiblie à mort ; j'ordonnai une délivrance immédiate, mais réclamai l'assistance d'un docteur. Elle n'était pas en travail. Le docteur dit qu'il fallait lui administrer quelque chose pour exciter le travail de l'enfant. Je dis que l'enfant était mort ; il me soutint qu'il était vivant ; je repoussai de côté l'arrière faix après l'avoir détaché (elle le repoussa à gauche, comme il ressort d'un récit plus circonstancié qu'elle fit plus tard de cet accouchement), cherchai les pieds et amenai l'enfant, à la honte du docteur Eysma, qui avait assuré que l'enfant vivait, le fœtus était entré depuis plusieurs jours en putréfaction. »

Lors de sa première expérience, notre sage-femme frisonne avait encore cru devoir attendre les douleurs avant

d'oser explorer et agir ; mais dès le second cas qui se présenta à elle, la seule hémorragie suffit à la décider, non seulement à explorer, mais encore à procéder à l'accouchement. Elle ne se préoccupa ni de l'absence des douleurs ni de ce que l'ostium ne s'ouvrait pas. Elle avait pris pour maxime : agir dès que l'hémorragie menaçait d'être mortelle, et elle parvint, malgré l'avis contraire de l'homme de l'art qu'on avait appelé, à faire suivre ses prescriptions. Elle continua dès lors en toutes circonstances, à défendre énergiquement sa conviction.

Le 1^{er} décembre 1724 Gerrit Creemers de Ternaart vient la consulter au sujet de sa femme qui, dit-il, a de continuelles pertes de sang depuis quinze jours au point de tomber dans des syncopes mortelles ; sans hésiter elle déclare que la sage-femme doit procéder sans aucun retard à l'accouchement. La sage-femme lui fit demander si elle avait perdu la tête que de vouloir délivrer une femme qui n'avait pas le moindre symptôme de douleurs ; mais elle ne se contenta pas de répondre qu'elle le voulait ; elle se rendit elle-même auprès de la patiente, quand elle sut que sa collègue refusait obstinément de suivre son conseil. Comme elle s'y attendait elle trouva le placenta adhérent à la partie inférieure de l'utérus, elle le détacha et accoucha ; aussitôt après la mère fut sauvée ; l'enfant était déjà mort. Dans sa conviction la femme serait morte d'hémorragie, si l'opération avait encore été retardée si peu que ce fût. Ce cas lui démontra le bien fondé de l'opinion en vertu de laquelle elle jugeait que le placenta praevia doit être traité sans tenir compte de l'intensité des douleurs ou du degré d'ouverture de l'ostium et exclusivement en se réglant sur la violence et l'abondance de la perte de sang qui accompagne ce cas.

Son journal rapporte plus de quatre mille accouchements

faits par elle ou bien dans lesquels elle a été appelée en consultation. Dans ce nombre le D^r Geijl n'a pas pu relever plus de six ou sept cas (un est douteux) de placenta praevia, accompagnés de complications graves ; chaque fois elle a agi avec le plus grand tact. »

« Ainsi, termine l'écrivain hollandais, longtemps avant que la placenta praevia eut été démontrée sur la table de dissection, elle avait été cliniquement découverte et classée. Il y a quelques années déjà, dans un autre article j'ai relevé que Schröder a fait erreur en prétendant que Portal n'avait connu que superficiellement et inexactement le caractère anatomique de l'anomalie en question, tandis que plus tard seulement, Schallig aurait établi sur le cadavre la vérité des faits. La réalité est que plus de trente ans avant que Schallig vit les choses de ses yeux, Portal les avait constatées avec ses doigts tout aussi exactement et complètement. Il se distingue de plus de l'observateur allemand en ce qu'il a immédiatement discerné à fond les conséquences cliniques de ses observations. Il a exactement expliqué la cause de ces hémorragies qui se produisent presque toujours et il s'est prononcé pour que l'on procédât sans retard à retourner et à extraire l'enfant. Cette méthode déjà recommandée et suivie par Ambroise Paré dans les cas où l'enfantement est précédé ou accompagné de fortes pertes de sang, se trouve maintenant encore en grande estime chez les accoucheurs. La femme Schraders avait découvert la chose *pour son compte*. Elle donc et Portal ont tous deux non seulement indiqué l'anatomie du placenta, mais reconnu exactement le danger clinique qu'elle présente et compris le moyen d'y parer.

« En ce qui concerne ce cas on leur doit beaucoup plus qu'à Schallig et leurs noms, si l'on veut être équitable, doivent être placés au-dessus du sien. Je crois qu'il faut le dire

et le répéter partout et sans se lasser, car il ne faut pas laisser se propager davantage cette erreur qui s'étale dans certains manuels et qui prétend que la science médicale est essentiellement allemande, qu'elle se suffit parfaitement à elle-même et n'a aucun besoin du concours qui pourrait lui venir du dehors, qu'elle n'en a jamais eu besoin, n'y a jamais eu recours et a toujours reposé complètement sur elle-même. J'estime du devoir de tout Hollandais, qui tient à ne pas se laisser allemaniser, d'opposer à cette erreur partout où l'occasion s'en présente les preuves qui la réfutent; c'est aussi à mes yeux le devoir de quiconque aime la vérité et se refuse à proclamer l'Allemagne la patrie élue de la science ».

En terminant, citons Mme Leboursier du Coudray, ancienne maîtresse sage-femme de Paris, qui rendit des services réels à l'art des accouchements, en introduisant l'emploi du mannequin dans les cours faits aux sages-femmes. On prétend que cette idée lui vint pendant son séjour en Auvergne.

Après avoir exercé son art pendant seize ans dans une capitale elle se trouva par hasard dans cette province montagneuse. Sa réputation fit accourir auprès d'elle beaucoup de femmes infirmes, qui devaient leurs maladies à la maladresse des sages-femmes ou des chirurgiens de village, qui les avaient accouchées. Pour prévenir de semblables malheurs, elle offrit de donner des leçons gratuites. L'intendant applaudit à ce projet généreux ; et elle ouvrit son école. Mais comment se faire entendre ? « Pour cela, elle imagina de construire une machine, *une femme artificielle*, dans laquelle elle introduisait un fœtus, aussi artificiel. Par le secours de cette invention ingénieuse, que l'Académie a approuvée, elle parvint à montrer l'Art des accouchements(1)».

1. Histoire l. des f. françaises, t. V. p. 183.

Elle publia ses cours en 1759 sous le titre : « Abrégé de l'art des accouchements avec plusieurs observations sur des cas singuliers. » Paris 1759 in-12 (Nouvelle édition avec des gravures coloriées. Paris 1767; puis 1777 in-8°, sixième édition, Paris 1785 in-8°) et en 1767 par une ordonnance du roi, datée du dix-huit août elle fut chargée de « faire des cours d'accouchement dans toutes les provinces du royaume contre un traitement annuel de 8.000 livres. Et lorsque l'âge ou les infirmités ne lui permettront pas plus de tenir les dits cours, une pension de 3.000 livres, lui sera payée ».

Comme nous voyons ce sont surtout les femmes françaises qui brillent dans l'art des accouchements. C'est que nulle part en Europe l'instruction des sages-femmes n'a été aussi bien soignée qu'en France. La maternité de l'Hôtel-Dieu qu'elles avaient à leur disposition depuis le xv^e siècle et qui leur permettait de se pourvoir de toute la science nécessaire a été à cet égard une excellente pépinière.

CHAPITRE XVII

La Révolution française et les femmes

L'enthousiasme des femmes pour la Révolution. — Les « griefs et les requêtes » féministes. — Les clubs des femmes. — Les défenseurs des droits de la femme : Condorcet, Sieyès. — Leurs adversaires. — — Fermeture de clubs par la Convention. — Les questions médicales et les femmes : La révolution admet théoriquement tous sans distinction de sexe à l'exercice de la médecine. — Mme Tallien propose un an de service dans les hôpitaux obligatoire pour chaque femme. — Mme Roland s'occupe de la médecine.

« A qui le cœur n'a pas frémi, dit Goethe dans « *Hermann et Dorothee* », lorsque à l'horizon parut l'aube de la liberté,